

# **Etat des lieux des discriminations au Maroc – Rapport du CC 2020**

**En décembre 2016, 13 dynamiques et organisations de la société civile de différentes régions marocaines se sont rassemblées afin de constituer le Conseil civil de lutte contre toutes les formes de discrimination au Maroc. Un Conseil civil pluraliste qui a pour but de visibiliser et comprendre le fonctionnement des discriminations au Maroc. Chaque membre du Conseil civil apporte sa propre expérience de terrain en termes de lutte contre les discriminations dans son/ses domaine(s) d'intervention et son expertise afin de pouvoir mener une analyse commune des discriminations à partir d'une approche intersectionnelle .**

Cette approche lui permet d'avoir une lecture plus globale des discriminations vécues par les personnes concernées et de faire converger les luttes contre les discriminations qui

séviennent encore au Maroc. L'approche intersectionnelle permet de révéler la spécificité de situations souvent invisibles en mettant en avant les circonstances et les expériences individuelles, et de mieux comprendre les interactions entre différentes formes de discriminations et leurs impacts sur la vie et l'accès aux droits fondamentaux des personnes qui les subissent. Le Conseil civil considère que l'adoption d'une telle approche est incontournable dans la mesure où la majorité des personnes subissent des formes de discriminations composées ou multiples, c'est-à-dire sur plusieurs fondements (raciale, fondée sur l'orientation sexuelle, la situation de handicap, etc.).

Ces discriminations multiples provoquent des effets aggravés d'exclusion et de vulnérabilité sur l'individu ou un groupe d'individus. C'est sur cette base que le Conseil civil a élaboré en 2018 son premier rapport « État des lieux des discriminations au Maroc », regroupant les différentes visions et expériences de ses membres.

Les membres du Conseil civil ont convenu-e-s de dresser un nouveau rapport en 2020 revenant principalement sur la situation des discriminations au Maroc de 2019. L'intérêt de ce nouveau rapport est de permettre au Conseil civil d'apprécier l'évolution des discriminations au Maroc depuis 2018, notamment en actualisant certaines données du premier rapport et en analysant les avancées réalisées et les lacunes persistantes. Ce nouveau rapport permettra également de donner de nouveaux éléments, de poursuivre le monitoring des politiques publiques en termes de lutte contre les

discriminations et d'approfondir son analyse d'impact sur la société.

Télécharger le rapport : 20200930 – Rapport CC complet\_